Service des publications officielles.
Bibliothèque,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ont., Canada.

FEB 26 1969

le lambda

journal des étudiants de l'université laurentienne

VOLUME 7, NUMERO 10. VERBA VOLENT,SCRIPTA MANENT. VENDREDI LE 21 FEVRIER 1969.

Pas de Modification dans la politique de recrutement

—une intensification soit, mais . . .

Dans son édition du 15 décembre, 1968, LE LAMBDA publiait une lettre de M. Harold Bennett, secrétaire du Conseil des gouverneurs. Pour donner suite aux recommendations du Mémoire sur le bilinguisme, disait M. Bennett, les gouverneurs avaient adopté diverses résolutions parmi lesquelles figurait celle-ci:
"Qu'à partir de cette année l'Université Laurentienne intensifie sa politique de recrutement notamment en promouvant le recrutement d'étudiants francophones de l'Ontario afin, si possible, d'augmenter la section française par étapes, d'ici six ans, en vue d'atteindre une proportion normale minimum d'étudiants francophones basée sur la proportion de la population de langue française des régions désservies par l'Université."

Pour être mise en application, cette résolution fut renvoyée comme il se doit à M. Bernard Lalande, préposé aux relations publiques de la Laurentienne. Il y a deux mois de cela: que s'est-il accompli depuis? Bien peu de choses, hélas. C'est ce que LE LAMBDA a conclu à la suite d'une entrevue d'une heure avec M. Lalande.

Ce dernier nous expliqua d'abord que le "programme de liaison avec les écoles secondaires" se divise en trois parties. En premier lieu, des représentants de l'Université rendent visite aux écoles secondaires dont les élèves seraient susceptibles de venir à la Laurentienne. Deuxièment, la Laurentienne participe avec d'autres universités ontariennes au "programme conjoint d'information universitaire." Ce programme prévoit la participation conjointe de plusieurs universités dans des "sessions d'information" tenues dans différentes régions de la province.
Enfin, la Laurentienne s'occupe de recevoir des groupes d'étudiants d'écoles secondaires qui veulent visiter l'Université.

Bien entendu, les représentants de l'Université qui se rendent aux écoles secondaires bilingues sont eux-mêmes nécessairement bilingues. Et ajoutons que le Département de français s'occupe en particulier de recevoir les élèves francophones de la région en visite à l'Université.

M. Lalande nous énuméra une longue liste d'endroits qu'il a visités, et qu'il lui reste à visiter, afin de prendre contact avec les professeurs et les étudiants au niveau secondaire. Il dit concentrer ses efforts sur les étudiants susceptibles de s'inscrire à la section française de l'Université. M. Clark et d'autres représentants de la Laurentienne s'occupent pour leur part du côté anglophone.

Mais y a-t-il eu une véritable "intensification de la politique de recrutement?" M. Lalande nous assure que oui. Il affirme de façon très générale et très vague qu'il y a cette année plus de contacts avec les écoles secondaires françaises et bilingues de l'Ontario--surtout avec celles du Nord de l'Ontario. Et quant aux annonces publiques adressées plus particulièrement aux étudiants ontariens de langue française, il soutient que les universités ne font pas ça en général; ce n'est pas "ethical" comme on dit.

Ouais.........

En ce qui concerne les liaisons avec les écoles secondaires du Québec, elles se sont limitées jusqu'ici à une visite au CEGEP de Rouyn. M. Lalande doit y retourner d'ici peu.

Ouvrons ici une petite parenthèse. Il y a présentement à la Laurentienne 12 étudiants québecois dont quelques-uns sont anglophones. LE LAMBDA est convaincu qu'un nombre plus considérable d'étudiants francophones du Québec apporterait à la Laurentienne une indéniable amélioration du point de vue des échanges culturels. Et la valeur d'échange serait double: Franco-ontariens--Québecois et Anglo-ontariens--Québecois.
Quant au "problème" des octrois provinciaux M. Lalande lui-même nous assure qu'il n'y a pas d'obstacle de ce côté-là. La Laurentienne reçoit des octrois provinciaux pour ses étudiants québecois tout autant que pour ses étudiants ontariens. La Laurentienne pourrait être un milieu d'échanges exceptionnel entre l'Ontario et le Québec. N'allons pas croire que les échanges inter-provinciaux sont un "luxe d'ordre culturel": à l'heure actuelle, ils sont d'une absolue nécessité! Et on n'a fait qu'une visite à Rouyn...

Non, dans le domaine du recrutement des élèves francophones--, qu'il soient Ontariens ou Québecois--l'administration de la Laurentienne ne s'est pas grouillée pour la peine. Nous ne mettons pas en cause ici la compétence de M. Lalande. Seulement, il ne peut pas tout faire à lui seul. A notre avis, la Laurentienne devrait faire le double de ce qu'elle fait actuellement dans le domaine du recrutement.

La Rédaction.

Etats - Gènèraux

- 3ième session
- Nos représentants: J. B. Lafontaine
  : Paul Morisset
  : Etienne St-Aubin
- Quand? le 5, 6, 7, 8, 9 mars à Montréal
- un forum pour discuter de changement constitutionnel
- renseignements à l'A.G.E.
- reportage dans le prochain Lambda

Mardi le 25 février

- Dans le Grand Corridor
- 11 heures 30 a 2 heures
- Votation sur la Constitution
- Ceux qui n'ont pas vote le 12 fevrier sont pries d'exprimer leur volonte

La Troupe Universitaire présente

"Les Louis d'or"

La Troupe Universitaire présentera le 13 mars au Festival du Quonta une pièce en deux actes intitulée. "Les Louis d'Or".

Cette représentation aura lieu au Chippewa High School à North Bay. Les billets se vendent $2.00 la séance et $5.00 pour les 4 pièces présentées dans le cadre du Festival.

L'auteur Monsieur Gurik est un gradué de l'école polytechnique de l'Université de Montréal. Depuis 1963, il a publié environ 8 pièces toutes représentées par de tumpes d'amateurs ou de professionnels. Notons surtout "Le Pendu" pièce qui a remporté huit prix à la finale nationale du Festival d'Art dramatique en 1967, dont la meilleure pièce canadienne. Cette pièce, fut représentée au Pavillon de la Jeunesse à l'Expo 67. Les "Louis d'or", écrit en 1966, fut mise en scène par une troupe amateur "Les Masques" en cette même année, et par le "Festival des Jeunes Compagnies au Pavillon de la Jeunesse, à l'Expo.

Photô: Régimbal

La Pièce

1er acte: La photo ou explosion des facettes
2ème acte: La dédicace: plongée dans le temps et l'espace

Très brièvement, c'est l'écrivain qui se cherche lui-même. Où peut-il si tuer la ligne de démarcation entre réalité et fantaisie, entre sa vie et celle de ses personnages?

Louis Saize a gagné le prix Nobel de littérature. Il essaye de répondre à ces questions en essayant de pénétrer ce monde intangible et mystérieux de son moi.

Les trois acteurs qui tiendront tour à tour les rôles qu'assume l'écrivain sont Réal Brisson, Claudette Raymond et Robert Arseneault. Ces acteurs iront à Montréal où ils rencontreront M. Robert Gurik, l'auteur des "Louis d'Or."

Nouvelle Direction au Voyageur

Nous avons remarqué dans la dernière édition de ce journal, un changement de direction. En lisant les manchettes et certains articles nous avons constaté la présence d'éléments religieux (au péjoratif). On semble manquer d'objectivité à ce plan. Dans le passé le journal a progressé d'un journal diocésain à un journal francophone intéressant. Nous espérions que cette démarche continue.

La Rédaction

SEMAINE FRANÇAISE

ON VOUS INVITE!

A PARTICIPER AU GRAND CONCOURS "CHANSON-THEME" POUR LA SEMAINE CANADIENNE-FRANCAISE DE SUDBURY--DU 9 AU 16 MAI--

CATEGORIES:

1- élèves des écoles primaires.
2- élèves des écoles secondaires.
3- adultes.

PRIX

Grand prix pour la chanson-thème choisie.
2 prix de consolation pour la meilleure chanson présentée dans les deux autres catégories.
On doit faire parvenir la chanson enrégistrée au magnétophone ainsi qu'une copie des paroles et musique, si possible pour le 24 mars, à Mme. Juliette Pilon, présidente du comité de la "Chanson-thème".
Bureau de la musique Commission des écoles séparées de Sudbury

AVIS AUX GRADUES

Abonnez-vous au Lambda 1969-1970.

Ne tardez pas.

--garder le contact avec votre Alma Mater
--activités sociales
--événements sportifs
--situation de la francophonie universitaire
--émeutes, protestations. etc.

25 EDITIONS: $2.00

(8 cents l'édition)

VOIR JOE LIBRALESSO

au bureau du Lambda

ou Ecrire aux

Publications Lambda

Bureau: 1225 Edifice Parker

Université Laurentienne

Sudbury, Ontario

Qui dirigera le journal l'an prochain?

TOUS les interessés, prière de vous adresser au bureau L222

Le Lambda, journal des étudiants francophones de l'Université Laurentienne est une publication officielle de l'A.G.E.U.L. Le contenu éditorial de ce journal ne relève aucunement de l'Association des Etudiants.

Rédacteurs: Bernard Thibodeau
Paul Morisset

Mise en page: Roger Régimbal

Gérant de Publicité
et d'Annonces: Joe Libralesso

Secrétaire. Marguerite Groulx

Photographe Roger Régimbal

Intellectuel: J. Savard

A propos de la maîtrise

Dans la dernière édition du LAMBDA, un article concernant le cours de maîtrise en français provoqua de vives réactions au sein du département. On cria au vandalisme et à la calomnie. On jugea l'article comme un exemple de très mauvais reportage.

Eh! bien je suis enclin à donner raison aux interviewés et à tout le département de français. Tous les faits reportés ne furent pas exacts et par conséquent ont donné une image peu flatteuse du département.

Les inexactitudes dont il s'agit se retrouvent sous la section (b) et les 3 premiers paragraphes sous la section (c).

On devrait lire à la section (b) que "le département de français recoit l'octroi habituel de $10,000 pour les achats de bibliothèque." Sous la section (c) on devrait lire "en plus des trois docteurs" au lieu de "cinq docteurs". Il faut expliquer la prochaine phrase: "Ainsi le danger de "subir" certains professeurs est considérablement estompé" En effet ce commentaire faisait référence à l'article paru dans le LAMBDA anglais du 12 janvier intitulé "Get serious" à propos du cours de maîtrise en histoire. Au 11e paragraphe, on dit que le fait d'un étudiant qui prend plusieurs cours du même professeur, pourrait nuire à son progrès général académique.

Le prochain paragraphe devrait inclure les commentaires exprimés par le père Girouard à cet effet. Il disait que quoiqu'on ne puisse prouver statistiquement à ce moment-ci la validité de notre cours sous-gradué il dépend surtout de l'étudiant-individu de réussir, car ici il a reçu toutes les connaissances nécessaires et il disposait des instruments nécessaires pour bien réussir. Et à cet effet, il donna quelques exemples.

Pour le reste de l'article, à mon humble avis, je le sais correct. Je me permets d'ajouter que les étudiants sont conscients des efforts faits par le département pour améliorer tout la situation du français à la Laurentienne. Nous reconnaissons l'exécutif du département comme l'entité purement administrative de tout le département et c'est pourquoi je présente mes excuses au département.

Bernard Thibodeau.

Envisagez-vous le mariage?
Si oui

VOIR
Terrance O'Connor
PHOTOGRAPHE

131 sud rue, Durham
au-dessus de Wolfe

TEL. 673-6611

- Expert en couleurs naturelles
- Albums de Noces
- Portraits officiels

CORTINA CARRY OUT LTD.
PIZZA
et tous vos mets Italiens
Maintenant deux emplacements pour vous servir.
Livraison aux banquets et aux fêtes
En Ville 674-3232 Lockerby et Université 673-1166.

RADIO - DIFFUSION FRANCOPHONE ?

- discours prononcé par
Gaetan Serré, au Parlement, le 3 fév. 1969

L'ÉDUCATION—QUESTION RELATIVE AUX RECOMMANDATIONS DU COMITÉ FRANCO-ONTARIEN D'ENQUÊTE CULTURELLE

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur *l'Orateur, la semaine dernière, je posais à* l'honorable secrétaire d'État, M. Pelletier, une question concernant certaines recommandations que le comité franco-ontarien d'enquête culturelle à faites au ministère de l'Éducation d'Ontario.

Ce rapport contient certaines recommandations très importantes au sujet d'institutions fédérales qui relèvent de la compétence du gouvernement central.

Dans ma question, je demandais à l'honorable secrétaire d'État s'il avait l'intention d'acquiescer à la demande du comité franco-ontarien d'enquête culturelle à l'effet que la Société Radio-Canada établisse des stations françaises de radio AM-FM et de télévision partout où il existe des Franco-Ontariens en nombre suffisant.

Comme je n'ai pas pu obtenir du secrétaire d'État une réponse à cette question que je considère d'une importance capitale, non seulement pour les Franco-Ontariens, mais aussi pour les anglophones et pour le pays tout entier, j'ai tenu à la débattre ce soir.

Afin que le secrétaire d'État, les députés et la population canadienne comprennent davantage la teneur de ma question, je m'empresse de citer les deux recommandations suivantes du comité franco-ontarien d'enquête culturelle.

La première se lit ainsi:

> Que les stations de radio et de télévision de langue française en Ontario continuent d'être alimentées par Montréal, mais que l'on mette sur pied des centres de production locaux et régionaux (Ottawa, Toronto, Windsor et Sudbury) afin de former un réseau franco-ontarien de radio et de télévision.
>
> Ce réseau, tout en respectant les normes de qualité, reconnues par Radio-Canada, aura la responsabilité des affaires publiques ontariennes et du développement des talents locaux.

La deuxième recommandation se lit comme il suit:

> Que Radio-Canada, tout en conservant ses normes de qualité, offre une programmation mieux adaptée aux intérêts des Franco-Ontariens lorsque la station de Radio-Canada est l'unique station de langue française dans une région.

Monsieur l'Orateur, Radio-Canada a certainement fait de grands efforts en vue de venir en aide à la population franco-ontarienne ces dernières années, mais les services actuels sont loin d'être suffisants.

Il convient de rappeler qu'il n'y a en Ontario qu'une seule station de télévision de langue française, soit CBOFT, station de Radio-Canada à Ottawa, et qu'il n'y a aucune station privée de télévision de langue française.

La société d'État assure les services de télévision française à un bon nombre de Canadiens français du «Moyen Nord» de l'Ontario c'est-à-dire la région de Sudbury, de North Bay, et à ceux du «Grand Nord», notamment la région de Timmins, de Kapuskasing et de Hearst. Cela rend un énorme service à la population franco-ontarienne du Nord, mais c'est loin d'être suffisant, car souvent les émissions provenant de Montréal ou de Québec ne sont pas toujours d'un grand intérêt pour les Franco-Ontariens. En outre, et c'est ce qui importe le plus, les Franco-Ontariens du sud de la province, qui sont en assez grand nombre, sont complètement privés de télévision française.

Monsieur l'Orateur, si l'on admet les principes de la constitution canadienne, si l'on reconnait le fait que le Canada est un pays bilingue et biculturel, si l'on est sincère quand on dit qu'on veut préserver la culture canadienne-française sur le continent nord-américain, on ne peut s'empêcher de songer à remédier immédiatement à la grave injustice que subissent près de trois quarts de millions de Franco-Ontariens et à s'empresser de leur fournir les moyens qui leur permettront non seulement de survivre, mais aussi de s'épanouir d'une façon normale.

Nous sommes tous d'accord pour reconnaître le rôle primordial que peuvent jouer les techniques de diffusion comme instruments de culture. Or, sans les journaux, la radio et la télévision lesquels s'identifient à la culture des Franco-Ontariens, celle-ci est vouée à disparaître, *comme c'est le cas présentement, si* l'on considère le nombre grandissant de Franco-Ontariens qui sont inévitablement assimilés.

Monsieur l'Orateur, les Franco-Ontariens ne demandent pas de privilège, mais ils ne font qu'exiger leurs droits. Ils ne demandent qu'à être traités comme la minorité anglaise l'est au Québec. Dans tous les centres du Québec où il y a un nombre suffisant d'anglophones, ces derniers jouissent de la radio et de la télévision, dans leur propre langue.

Il faut à tout prix cesser d'identifier le Canada français au Québec et reconnaître que celui-ci s'étend à l'Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Ouest, et à tout le reste du pays. Le gouvernement, sous l'habile direction du premier ministre actuel (M. Trudeau), s'est engagé à protéger les droits des minorités; il s'est engagé à favoriser le bilinguisme et le biculturalisme là où il s'impose à travers le pays, et la population du Canada a accepté ce fait si l'on en juge par les résultats de l'élection du 25 juin dernier. Je sais que le Secrétaire d'État est des plus disposé à faire quelque chose en ce sens.

Si l'on fait de l'Ontario une province vraiment bilingue, où les deux grandes cultures pourront s'épanouir et s'enrichir l'une par l'autre, dans l'harmonie la plus complète, elle deviendra un exemple de bonne entente et de coopération pour les autres provinces. Cela fera mentir certains extrémistes du Québec en leur prouvant que la Confédération peut et doit fonctionner et l'on aura fait un grand pas vers la réalisation de l'unité nationale.

Alors, monsieur l'Orateur, je m'adresse encore un fois au secrétaire d'État, et je lui demande s'il a l'intention d'acquiescer aux recommandations du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle.

M. Robert Stanbury (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je puis assurer l'honorable député que les recommandations du comité franco-ontarien d'enquête culturelle ont été étudiées avec grand intérêt par le secrétaire d'État et par la Société Radio-Canada.

En effet, la Société Radio-Canada a établi un comité interne qui étudie toute la question de la diffusion en langue française. Cette question est présentement étudiée par les experts de la société d'État et il est à espérer qu'une politique sera établie quand les fonds seront disponibles.

J'appelle l'attention de l'honorable député sur le fait qu'un nouveau poste de radio est présentement en opération à Windsor, Ontario, et la possibilité d'émettre un permis pour l'exploitation d'un poste de télévision est à l'étude.

Je mentionne également que Radio-Canada compte demander très prochainement un service de télévision française dans ma ville, la troisième ville francophone du Canada: Toronto, ainsi qu'à Pembroke. En outre, Radio-Canada envisage sérieusement d'installer ce service dans une autre région: dans toute la partie nord de l'Ontario à laquelle mon honorable collègue s'intéresse tant. L'extension du service est prévue pour cette région, conformément aux instances du député et de ses collègues du Nord de l'Ontario. J'apprends également que la Société songe aussi à d'autres communautés. L'ensemble du problème du service de langue française est d'un intérêt important et quotidien pour la Société Radio-Canada.

ROBERT BROWN
Jewellers Limited
DEPUIS 1884
La plus grand centre de caméra à Sudbury
62 RUE CEDAR, SUDBURY 674-1971

Poulette de la Semaine

Eh bien oui c'est pour le LAMBDA que Paulette s'est résignée à clignoter de l'oeil. Mais dites le au photographe et il n'en croira rien. Il nous a même expédié cette photo du troisièmeciel où il s'obstine toujours à gambader. De plus il ajouta deux mots que voici "athwcomewq,mxpwyqfjla."

Photo: Régimbal

les sports

Hockey

Oui Monsieur, encore cette année les Voyageurs représenteront notre ligue aux finales nationales. Cette année ces joutes seront jouées à Edmonton le 7, 8 et 9 mars prochain.

Cependant les Voyageurs ont essuyé deux défaites qui ont, pour un moment, mis en jeu leurs chances de remporter le championnat. Ils ont perdu contre Ryerson au compte de 4 à 3 et, contre York, les Vees ont subit la défaite au compte de 5 à 3. Ces deux revers situaient Ryerson à deux points de nous et, par conséquent s'ils gagnaient leur prochaine partie ils pourraient contester le championnat aux Voyageurs. Heureusement: Waterloo Lutheran a gagné la partie contre Ryerson, Espérons que les dieux de la chance accomplés avec la compétence de nos joueurs produiront des victoires à Edmonton.

Ballon-Panier

Notre équipe de ballon-panier a *compensé les pertes au hockey.* En effet, ils sont assurés le 3ième rang dans la ligue en gagnant les parties contre York (68-57) et contre Ryerson (80-64). Samedi soir le 22, à 8 heures, notre équipe jouera contre les Etoiles des écoles secondaires. Une danse suivra pour le prix modique de $1.00.

Ping-Pong

L'équipe de Tony Ruprecht a bien figuré à Toronto a fin de semaine dernière. Elle s'est *classée au deuxième rang.*

Samedi le 22, un tournoi de lutte NOSSA engageant la participation des écoles secondaires de la région aura lieu à notre gymnase.

Vous êtes tous invités à participer à cet évènement.

LES CLASSIQUES DU LINGE SPORT

Tricots - Ingo — Linge de Ski: White Stag
Pantalons de Ski: Bogner - Lainages Jaegar
• Frères Deacon • Chemises Viyella
• Coupe-vents d'etoffe grenfell
LINGE POUR HOMMES ET FEMMES CHEZ

MacMillan
SPORTSWEAR 76 CEDAR, SUDBURY

Soirée vin & fromage

--organisée par le conseil de U. de S.
--vin et fromage servis
--suivi d'un hootenanny
-- suivi d'une danse
--ENTREE: 25 cents
_TOUS BIENVENUS

· Université de Sudbury

- **Salon des étudiants**
- **Ed. de l'Adm.**
- **Vendredi le 28 fév. 8 hrs.**

Z
O
O
M

B
A
M

...ou plutôt,manque d'imagination.

J SAVARD

CEDAR GIFT SHOP
UNE BOUTIQUE À LA PAGE
POUR DES JEUNES À LA PAGE
79 rue Cedar
SUDBURY

DANS NOTRE CAFE ROBOT
NORTHERN DOMINION DISTRIBUTORS CO. LTD.
893 Bancroft Drive, Sudbury, Ont.
674-9370.
Un service complet et automatique de vente.
Distributeurs de toutes les marques nationales annoncees
Nous servons tous les collèges fédérés de l'université laurentienne.

Une étrange aventure dans la jungle péruvienne.

Il y a quelques années, un courageux émissaire de la compagnie Coca-Cola se risqua à 150 milles de Lima dans la jungle.

Sa mission consistait à faire connaître Coca-Cola aux peuplades indiennes primitives. Alors qu'il se frayait un chemin à travers la forêt, il se trouva soudain face à face avec une femme de la jungle. Pendant qu'il s'empressait, avec force gestes, de lui faire comprendre ses intentions, l'étrange créature plongea soudain la main dans le sac qu'elle transportait et en sortit une bouteille de Coke qu'elle lui offrit d'un geste gracieux...

On peut en conclure que, même au coeur de la jungle, il faut savoir prendre le temps de vivre et un bon Coca-Cola, avec son goût unique au monde car, avec Coke, y a d'la joie!

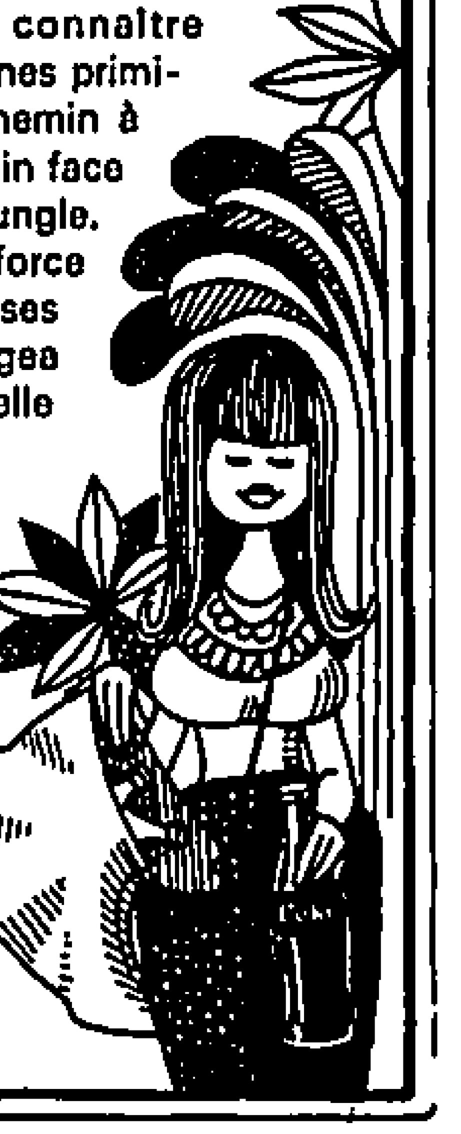

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée
NICKEL CITY BEVERAGES
Owned and operated by GUY DENAULT LTD., Sudbury Ont.